

*** Délib 2015-06-02 : Etude des devis pour le garde-corps de la rotonde au plan d'eau et choix de l'entreprise retenue**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient, pour la sécurité des usagers, d'installer un garde-corps à la rotonde du plan d'eau.

Trois entreprises ont été sollicitées et ont déposé un ou plusieurs devis.

- | | | |
|-----------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| - NERUAL | pour un montant HT de | 1150.00€ |
| - METAL CONCEPTION | pour un montant HT de | 4 495.00€ |
| | pour un montant HT de | 4 967.00€ |
| - EURL LIMAG'INATION | pour un montant HT de | 3 268.10€ (sous bassement ôle) |
| | pour un montant HT de | 3 352.80€ (sous bassement verre) |

Après la présentation de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de retenir l'entreprise **EURL LIMAG'INATION** pour un montant HT de 3 268.10€ soit 3 921.72€ TTC
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.
- **Autorise** le Maire à payer la dépense sur les crédits ainsi prévus à l'article 2138/160 « Aménagement du terrain de loisirs » du budget 2015.

*** Achat d'un extincteur supplémentaire à l'extérieur de la salle des fêtes près de la chaufferie**

Suite à la visite de vérification des extincteurs de la commune, par la société EUROFEU, il conviendrait d'acheter un extincteur supplémentaire pour la cour extérieur de l'atelier (près de la chaufferie et stock de gaz).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la Société EUROFEU pour l'achat de l'extincteur supplémentaire, pour un montant de 118.19 € HT soit 141.83 € TTC.

Le Conseil Municipal, approuve ce devis.

*** Devis toitures vestiaires du foot**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les devis demandés pour la réfection de la toiture des vestiaires du foot sont toujours en attente.

*** Devis EUROVIA : achat de Point à temps**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la Société EUROVIA pour l'achat de point à temps en vue de la réalisation de pièces ponctuelles de réparation de chaussée à l'émulsion de bitume, pour un montant de 1037 € HT soit 1244.40 € TTC.

Le Conseil Municipal, approuve ce devis.

*** Remplacement d'une canalisation d'eaux pluviales écrasée dans le lotissement**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une canalisation d'eau pluviale située dans le lotissement a été écrasée. La cause en est inconnue.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la SARL LEGENDRE Xavier pour la réfection de cette canalisation, pour un montant de 326.70 € HT soit 392.04€ TTC.

Le Conseil Municipal, approuve ce devis.

Questions diverses

*** Date d'une réunion avec les associations pour la signature de la convention**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de fixer une réunion avec l'ensemble des associations de la commune en vue de la signature des conventions de mise à disposition de la nouvelle salle des associations.

Le Conseil fixe cette date au mardi 7 juillet 2015 à 20h.

*** Date du tirage au sort des jurés d'assises 2015 – volontaire pour emmener la liste électorale**

Le 25 juin 2015 à 10h30, salle DOISNEAU-LAMY à LA SELLE CRAONNAISE

Monsieur GAROT Rémi se porte volontaire pour emmener la liste électorale à LA SELLE CRAONNAISE.

*** Pour Information : Arrêté du Préfet accordant les modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Craon**

(Délibération du 24/03/2015 du CM de La Chapelle Craonnaise)

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal l'arrêté du Préfet accordant les modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

*** Présentation des jeux achetés pour installer à côté de l'étang**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux jeux commandés pour l'espace de loisirs :

JEU BALING BALANG pour un montant de 444.95 €

JEU CABANE DE L'OURS pour un montant de 2927.75 € HT

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'une partie de ces jeux sera financé par un don effectué par l'association « Au bonheur des Gourmets »

*** Carte de remerciement suite décès M. GIGON**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'une carte de remerciement de la famille de M. GIGON suite à son décès.

*** Visite Assemblée Nationale le 1^{er} juillet**

Aucun membre du conseil n'est intéressé.

*** Présentation de l'opération Argent de poche pour juillet 2015**

Tâches envisagées : - Nettoyage du tour de l'étang
 - Peinture au terrain de foot

Période : du 6 au 24 juillet